



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels - Non ouverte 2024-2025



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Optimisation des procédés et de la performance des systèmes automatiques

Ces compétences permettent au diplômé de déployer des solutions innovantes et d'apporter une réponse concrète aux besoins des entreprises disposant d'un bureau d'études ou de méthodes.

Capacité d'accueil globale : 15 étudiants

Présentation

Formation non ouverte à la rentrée 2024-2025.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

La licence professionnelle OPPSA permet aux étudiants :

- d'intégrer le monde du travail en maîtrisant les outils liés à l'amélioration et à la performance des systèmes automatiques
- de développer des compétences autour de trois axes principaux :
amélioration et optimisation d'un fonctionnement, respect des règles de sécurité et conduite de projets.

Compétences acquises

- Établir un cahier des charges fonctionnel (définition des exigences et des contraintes clients...)
- Réaliser l'analyse fonctionnelle du système automatique en adéquation avec le cahier des charges fonctionnel
- Concevoir les spécifications du système automatique (SA)
- Établir un diagnostic de la performance et proposer un plan d'amélioration de la compétitivité (traçabilité, maintenance qualité...)
- Proposer une solution technique relative à l'amélioration du SA
- Intégrer les nouvelles solutions (robotique)
- Développer l'application informatique du SA
- Concevoir l'interface homme / machine ou la supervision
- Réaliser les tests, la mise au point et la mise en service
- Assurer l'appui technique et documentaire en conformité avec la directive machine
- S'intégrer à une démarche de performance industrielle (lean manufacturing, juste à temps, SMED)



- Piloter et intégrer des projets
- Manager des équipes projet en développant la maîtrise des coûts, la gestion des flux de produits (intégration des normes sécurité, qualité)
- Mettre en place une démarche « d'amélioration continue » liée à un process d'un système automatique en développant l'innovation, les méthodes, l'intégration de nouvelles solutions (CAO), la modification de programmes (Automatisme et informatique industrielle), l'implantation de la robotique
- Établir un bilan dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique et d'optimiser la consommation et la qualité de l'énergie électrique d'un ouvrage, d'un équipement, d'un moyen de production

Organisation

Contrôle des connaissances

Sauf dispositions spécifiques liées à la réglementation des IUT, le Référentiel commun des études LMD précise les règles et principes applicables aux formations dispensées par l'université de Bourgogne en matière de modalités de contrôle des connaissances, d'organisation d'examen et de tenue des jurys.

Modalités de contrôle des connaissances

La fin des enseignements académiques dans le cadre de la Licence est fin septembre. Les soutenances des projets et des stages seront organisées au plus tard la deuxième semaine de septembre pour les stages et durant l'année pour les projets. En conséquence, les deux sessions sont organisées de la manière suivante :

- 1^{ère} session : au cours de l'année sous forme de contrôle continu. Au vu des résultats des enseignements académiques, les candidats susceptibles d'avoir à repasser des UE en 2^e session seront informés individuellement début octobre par le responsable du diplôme.
- 2^e session : un candidat déclaré non admis en 1^{ère} session est renvoyé à une 2^e session organisée courant octobre,

au moins 8 jours après la proclamation des résultats de la 1^{ère} session. Au cours de cette 2^e session, le candidat repasse uniquement les UE non validées. Pour cela, il repasse une épreuve écrite ou orale (30 minutes minimum) dans toutes les matières de l'UE ; la note obtenue remplace (quel que soit le résultat) celle de l'ensemble des épreuves réalisées en cours d'année dans la matière, hormis les épreuves pratiques éventuelles dont les évaluations sont maintenues. Toutefois le candidat a la possibilité de ne pas repasser une matière où il a obtenu une note supérieure à 10 dans une UE non validée.

Les évaluations de l'UE projet et de l'UE stage sont reportées de la 1^{ère} sur la 2^e session

Conditions d'obtention de la licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque compétence structurant le parcours de formation.

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Art. 11

Les parcours de formation sont structurés en unités d'enseignement ou en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition **de blocs de connaissances et de compétences**. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel. *Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.*

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement ou des regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Art. 12



La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

En accord avec les équipes pédagogiques, l'établissement peut vous permettre de suivre un cursus adapté à votre situation spécifique. Ce dispositif concerne :

- les étudiants handicapés, consultez la [procédure à suivre](#) pour effectuer votre demande d'aménagement de scolarité,
- les étudiants sportifs de haut niveau et / ou intégrés au [Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives \(PEPS\) de l'université de Bourgogne](#),
- les étudiants inscrits au titre de la formation continue.

Ces aménagements sont adaptés à la situation particulière du demandeur. Ils sont décrits dans un document co-signé par l'étudiant et le responsable de formation puis transmis au service scolarité de la formation. Ce document est établi et communiqué à la scolarité au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire ou, si l'emploi est obtenu en cours d'année, dans le mois qui suit le début du contrat. Le jury est informé de ces modalités (les fiches relatives aux statuts des étudiants salariés et des étudiants intégrés au PEPS de l'uB ont consultables sur le site Internet et Intranet de l'université de Bourgogne).

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Admission

Conditions d'accès

Les étudiants concernés doivent avoir validé un cursus de BAC + 2 ou équivalent.

Modalités de candidatures

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Le recrutement d'un candidat admis pédagogiquement détermine son statut.

Les admissions sont effectives à la date de signature du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Droits de scolarité

Droits de scolarité : 175€ (2024-25)

Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) : 103€ (2024-25)

Selon le régime d'inscription les étudiants sont exonérés :

- sous contrat d'apprentissage, des droits de scolarité
- sous contrat de professionnalisation, de la CVEC.

Attendus / Pré-requis

La licence professionnelle OPPSA est accessible aux étudiants titulaires d'un bac+2 :

- DUT ou BTS du secteur industriel.
- Licence 2 sciences et techniques.



Et après

Débouchés professionnels

Le technicien en optimisation des procédés et de la performance des systèmes automatiques (OPPSA) intervient dans la conception de solutions d'automatismes, aussi bien dans le cadre de l'étude d'une solution nouvelle que dans l'évolution ou l'adaptation d'une solution existante.

Il prend en compte l'ensemble des contraintes économiques, technologiques et techniques et optimise les rapports qualité, coûts et délais.

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Fan YANG-SONG

✉ rplpoppsa@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Véronique LAHAIE

☎ 03 80 39 64 90

✉ gmp-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Liana BENSAIM

✉ gmp-scol@iut-dijon.u-bourgogne.fr

03 80 39 65 34

Campus

🏠 Campus de Dijon

En savoir plus

IUT Dijon-Auxerre-Nevers

🔗 <https://iutdijon.u-bourgogne.fr>

Sur la formation professionnelle et l'alternance :
SEFCA

🔗 <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Organisation

La formation se compose de 455 heures de formation. Cette formation est effectuée par alternance d'environ une semaine à l'IUT ou au lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus pour trois semaines en entreprise.

Les enseignements sont organisés sous forme de compétences. Chaque compétence peut comporter plusieurs éléments, appelés ci-après « ressources » et « Saé ».

Chaque ressource fait l'objet d'un contrôle en cours de formation, donnant lieu à l'établissement d'une note.

Optimisation des procédés et de la performance des systèmes automatiques

Licence professionnelle

SEMESTRE 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C5.1 Etudier la faisabilité d'une solution technique	Compétence						4 crédits
C5.2 Maîtriser les outils de communication	Compétence						4 crédits
C5.3 Etudier des systèmes matériels	Compétence						4 crédits
C5.4 Concevoir une solution automatique	Compétence						4 crédits
C5.5 Mettre en service de la solution automatique	Compétence						14 crédits
R5-01 Mathématique	Ressource		2h	10h			
R5-02 Mécanique Générale	Ressource		1h	7h			
R5-03 Analyse Fonctionnelle Externe	Ressource		5h	11h			
R5-04 Analyse Fonctionnelle Interne	Ressource		5h	11h			
R5-05 Communication et management	Ressource		5h	5h			
R5-06 Anglais	Ressource			12h			
R5-07 Analyse des coût projets	Ressource		2,5h	4h			
R5-08 Gestion de projets	Ressource		5h	8h			
R5-09 Réseau contrôle/commande	Ressource		2h	2h	5h		
R5-10 Réseau communication	Ressource		2h	2h	4h		
R5-11 Architecture matérielle	Ressource		4h	6h	12h		
R5-12 Offre économique	Ressource		2h	4h	6h		



R5-13 CAO 3D Volumique, See Electrical	Ressource	2h	10h	
R5-14 Sécurité Machine	Ressource	3h	5h	5h
R5-15 Programmation I	Ressource	1h	10h	
R5-16 Schématisation	Ressource		2h	5h
R5-17 Outils de description	Ressource	2h	5h	
R5-18 Câblage	Ressource		5h	8h
R5-19 Programmation II	Ressource		2h	10h
R5-20 Appui documentaire	Ressource		1h	2h
R5-21 Bilan énergétique électrique	Ressource	2h		2h
R5-22 Projet professionnel	Ressource			

SEMESTRE 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C6.1 Etudier la faisabilité d'une solution technique	Compétence						4 crédits
C6.2 Maîtriser les outils de communication	Compétence						4 crédits
C6.3 Etudier des systèmes matériels	Compétence						4 crédits
C6.4 Concevoir une solution automatique	Compétence						4 crédits
C6.5 Mettre en service de la solution automatique	Compétence						14 crédits
R6-01 Mathématique	Ressource		2h	10h			
R6-02 Mécanique Générale	Ressource		1h	7h			
R6-03 Analyse Fonctionnelle Externe	Ressource		5h	11h			
R6-04 Analyse Fonctionnelle Interne	Ressource		5h	11h			
R6-05 Communication et management	Ressource		5h	5h			
R6-06 Anglais	Ressource			12h			
R6-07 Analyse des coût projets	Ressource		2,5h	4h			
R6-08 Gestion de projets	Ressource		5h	8h			
R6-09 Réseau contrôle/commande	Ressource		2h	2h	5h		
R6-10 Réseau communication	Ressource		2h	2h	4h		
R6-11 Architecture matérielle	Ressource		4h	6h	12h		
R6-12 Offre économique	Ressource		2h	4h	6h		
R6-13 CAO 3D Volumique, See Electrical	Ressource		1h		12h		
R6-14 Sécurité Machine	Ressource		3h	5h	5h		



R6-15 Programmation I	Ressource	1h	10h
R6-16 Schématisation	Ressource		2h 5h
R6-17 Outils de description	Ressource	2h	5h
R6-18 Câblage	Ressource		5h 8h
R6-19 Programmation II	Ressource		2h 10h
R6-20 Appui documentaire	Ressource		1h 2h
R6-21 Bilan énergétique électrique	Ressource	2h	2h
R6-22 Projet professionnel	Ressource		